APPEL D'OFFRES PUBLIC
URB-SP-2023-023

VALORISATION DES ENCOMBRANTS

La Ville de Saint-Colomban demande des soumissions pour des services de valorisation des encombrants.

Les soumissions seront reçues, par la poste ou en main propre, dans une enveloppe cachetée, clairement identifiée, et portant la mention **« URB-SP-2023-023 – Soumission pour des services de valorisation des encombrants »**. Le soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que sa soumission soit déposée physiquement à l'adresse indiquée ci-dessous **au plus tard le 03 avril 2023 à 10 h 00**. L'ouverture publique aura lieu le même jour à 10 h 01.

Le devis est disponible par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres (SÉAO) approuvé par le gouvernement pour l'application de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (RLRQ, c. C-65.1) dont le site Internet est le suivant: www.seao.ca

La Ville de Saint-Colomban ne s'engage à accepter ni la soumission ayant obtenu le meilleur prix, ni aucune des soumissions reçues et ne sera en aucune façon responsable de quelque dommage, perte ou préjudice de quelque nature que ce soit.

Les soumissions seront reçues à l'endroit suivant:

Ville de Saint-Colomban
a/s de Guillaume Laurin-Taillefer, greffier
330, montée de l'Église
Saint-Colomban (Québec) J5K 1A1

Donné à Saint-Colomban, ce 1er jour du mois de mars 2023.

Guillaume Laurin-Taillefer, avocat
Greffier
greffe@st-colomban.qc.ca

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Guillaume Laurin-Taillefer, greffier de la Ville de Saint-Colomban, certifie sous mon serment d'office avoir publié le 1er mars 2023 l'annonce ci-jointe, en affichant une copie au bureau de la Ville, en publiant une copie dans le journal Infos Laurentides édition du 1er mars 2023 ainsi qu'en publiant une copie sur le site Internet de la Ville à l'adresse suivante: www.st-colomban.qc.ca

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce _____ er jour de mars de l'an deux mille vingt-trois.

_____
Guillaume Laurin-Taillefer, avocat
Greffier
greffe@st-colomban.qc.ca